

Versailles, le 28 juin 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les entreprises RECNOREC et Les Glaciers Parisiens, premières bénéficiaires du fonds départemental de revitalisation

Après le lancement le 4 juin dernier du fonds départemental de revitalisation des entreprises, la préfecture des Yvelines et son partenaire la Chambre de Commerce et d'Industrie Versailles-Yvelines annoncent les deux premières entreprises bénéficiaires de ce fonds.

Après une sélection rigoureuse des dossiers et l'accord des entreprises contributrices du fonds, les sociétés RECNOREC et Les Glaciers Parisiens ont été choisies pour bénéficier d'une subvention pour accompagner leur développement et leurs projets de création d'emplois. Grâce à leurs projets, plus de vingt emplois seront créés dans les Yvelines.

La société **RECNOREC**, basée à Trappes, transforme des plastiques dits orphelins (qui ne peuvent pas être recyclés) en un matériau qui se travaille comme le bois. Son projet est de changer d'échelle pour passer en phase de production industrielle.

La société **Les Glaciers Parisiens** est la première entreprise qui fabrique dans les Yvelines des glaces 100 % naturelles avec des produits sourcés principalement localement. Son projet est d'augmenter et moderniser ses capacités de production et de diversifier son offre de produits.

La préfecture des Yvelines a lancé le 4 juin dernier le fonds départemental de revitalisation des entreprises. Versé sous forme de subvention, ce fonds, géré par la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités, est destiné à soutenir les projets créateurs d'emplois liés notamment à la relocalisation industrielle, au financement de la transition écologique et au développement d'activités portées par le plan France 2030.

Contact presse : pref-communication@yvelines.gouv.fr